PARLEMENT DE LA REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA
Groupe socialiste

Motion no 1114

Distribution du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) :

Montant supplémentaire à provisionner afin de réaliser des investissements porteurs d'avenir

La Banque nationale suisse (BNS) et le Département fédéral des finances (DFF) ont convenu, vendredi 30 janvier dernier, d'un montant supplémentaire qui pourra être redistribué à la Confédération et aux cantons grâce au bénéfice réalisé par la BNS au titre de l'exercice 2014. Ce montant supplémentaire s'élève à 1 milliard de francs, ce qui porterait à 2 milliards de francs au total la distribution à la Confédération et aux cantons au titre de l'exercice 2014.

Le canton du Jura recevra ainsi 11,8 millions de francs au lieu de 5,9 millions. 2,7 millions seulement avaient été portés au budget 2015 approuvé par le Parlement. **Il encaissera donc un montant supplémentaire de 9 millions de francs par rapport au montant budgété**.

Pour le groupe socialiste, ce montant doit être provisionné afin de réaliser des investissements d'avenir nécessaires au développement du Jura (par ex. le CREA, la patinoire de Porrentruy, le projet de valorisation de l'Etang de la Gruère ou encore Jurassica).

Lors de travaux de la Table ronde en matière d'assainissement des finances cantonales, le Gouvernement jurassien et les partis signataires ont admis la nécessité d'engager le Jura dans un programme d'économies afin de réaliser les deux objectifs suivants :

1. améliorer la situation financière de l'Etat pour faire face aux changements importants à venir dans le cadre des conditions financières de l'Etat (réforme des entreprises III, baisse de la part jurassienne à la RPT, dépenses supplémentaires dues à l'acceptation du Financement et Aménagement de l'Infrastructure Ferroviaire FAIF, etc.).
2. créer les conditions nécessaires pour permettre à l'Etat d'assumer les investissements nécessaires au développement du canton du Jura.

Avec un total d'économies de 35 millions de francs, le programme OPTI-MA permettra de réaliser le premier objectif.

A présent, il est temps d'engager le deuxième objectif de l'accord de la Table ronde.

Le groupe socialiste estime en effet que les autorités cantonales doivent donner un signal positif à la population quant à l'avenir du canton. Cet avenir ne doit pas être exprimé uniquement en termes comptables. Il doit être porteur d'un souffle nouveau et d'investissements dont les entreprises de la région tireront également profit. Un coup d'accélérateur doit donc être donné maintenant aux projets devant permettre de renforcer le développement du Jura.

L'augmentation de la part jurassienne aux bénéfices de la BNS en donne une première occasion.

Par conséquent, il est demandé au Gouvernement jurassien de provisionner le montant supplémentaire qu'il encaissera de la BNS (par rapport au montant budgété), soit 9 millions de francs, afin de contribuer au financement d'investissements porteurs d'avenir pour le canton du Jura.

Delémont, le 25 février 2015

Pour le groupe socialiste

Le responsable :

Gilles Froidevaux